

Inhaltsverzeichnis 12.10.2010

Lieferschein-Nr.: 5593323
Abo-Nr.: 721003
Themen-Nr.: 721.3
Ausschnitte: 1
Folgeseiten: 0
Total Seitenzahl: 1

Andreas Keller Weininformation
Herr Andreas Keller
Konkordiastrasse 12
8032 Zürich

	Auflage	Seite
06.10.2010 Bilan <i>Le Tessinois qui s'impose</i>	18'690	1



Bilan
1204 Genève
022/ 322 36 36
www.bilan.ch

Medienart: Print
Medientyp: Publikumszeitschriften
Auflage: 18'690
Erscheinungsweise: 26x jährlich

Themen-Nr.: 721.3
Abo-Nr.: 721003
Seite: 57
Fläche: 9'079 mm²

MEINRAD PERLER

Le Tessinois qui s'impose

L'ancien banquier a été retenu pour son merlot et le sottobosco, un assemblage rouge.

Après un pari entre amis, Meinrad Perler, Fribourgeois d'origine de 73 ans, a repris en 1981 le Tenimento dell'Or dans le Tessin. Ce domaine viticole, très ancien, jouit d'une magnifique situation sur une colline à Arzo et d'une vue panoramique sur le Mendrisiotto. Fils de paysan d'Estavayer-le-Lac, Meinrad Perler quitte alors sa fonction de directeur au Credit Suisse pour se consacrer exclusivement à sa passion du vin. Par la suite, il restructure complètement le vignoble avec la plantation d'au moins vingt-huit différents cépages. La vinification au domaine se fait uniquement à partir du millésime 1994. Aujourd'hui, le vigneron produit près de 200 000 bouteilles dont 99% sont vendues en Suisse. Après avoir reçu plusieurs médailles, notamment pour son merlot et pour le sottobosco, son assemblage rouge, Meinrad Perler a été sélectionné cette année pour ces deux mêmes cépages. La Prella 2008, 100% merlot, aux arômes de cerise, pruneau, chocolat et violette, est produit depuis 2002 à hauteur de 20 000 bouteilles par millésime. Quant à l'assemblage merlot, cabernet-sauvignon, cabernet franc et gamaret, plus complexe, il est produit depuis 1994 à hauteur de 30 000 bouteilles et reste la carte de visite du domaine. Ce dernier est également membre du groupe très sélect de la Mémoire des vins suisses, aux côtés entre autres de Marie-Thérèse Chappaz et Simon Maye. **[CM]**
www.agriloro.ch